

raison que je vais proposer qu'on réduise le chiffre du crédit en question. Je ne désire pas que la réduction s'applique seulement au Nouveau-Brunswick; je veux éviter de faire une motion pour chaque article; mon amendement est destiné simplement à avoir l'opinion du comité sur le sujet en question. Je propose que l'article de \$40,000 pour réparations et améliorations en général soit réduit à \$20,000. Cela laissera au ministre une somme assez considérable et une marge assez grande pour faire faire les réparations fortuites.

L'hon. M. FIELDING: Par son amendement, mon honorable ami montre qu'il ne saisit pas du tout le fond même de la résolution. Il s'agit des cas d'urgence qu'on ne peut pas prévoir. Le mieux que nous pouvons dire c'est qu'il est possible que nous n'ayons pas besoin de cet argent. L'expérience a démontré que lorsqu'on n'en a pas eu besoin on ne l'a pas dépensé; mais il faut laisser une certaine marge pour l'imprévu et les chiffres que propose l'honorable député sont précisément les mêmes que l'an dernier. Il me semble que ce serait une erreur de se départir de la règle habituelle. L'honorable député n'a cité aucun bon motif pour lequel ce crédit doit être diminué.

(L'amendement (M. Guthrie) est rejeté par 79 voix contre 24.)

(L'article est adopté.)

Ports et rivières.—Québec, \$396,980.

M. le PRESIDENT: Le comité désire-t-il discuter ce crédit article par article?

Des VOIX: Non.

L'hon. M. STEVENS: Mes honorables amis ne demandent certainement pas au comité d'adopter une quarantaine d'articles sans avoir un mot d'explication du ministre. Je suis surpris de voir que le ministre lui-même n'ait pas offert au comité de lui expliquer certains de ces articles. Combien a-t-on dépensé du crédit de \$423,160 accordé l'an dernier? Combien a-t-on dépensé l'an dernier du crédit de \$75,000 accordé pour les ports et rivières en général?

L'hon. J. H. KING: Les dépenses totales à même le crédit de l'an dernier se sont montées à \$254,557.56. On a aussi dépensé \$62,281 à même le crédit des ports et rivières en général. Cela démontre que ces articles varient d'année en année. Dans la province de Québec, nous avons pour ainsi dire dépensé tout ce qui avait été mis de côté pour les dépenses casuelles.

L'hon. M. STEVENS: Le ministre et le Gouvernement remarqueront que, sur un crédit d'environ \$423,000 on a seulement dépensé \$254,000, ou un peu plus de la moitié. Pour bien prouver son désir de réaliser des économies, le ministre demande cette année \$142,000 de plus que ce qui a été dépensé l'an dernier. Cette augmentation importante devrait nous être expliquée.

L'hon. J. H. KING: Je ne crois pas que mon honorable ami veuille faire entendre que les estimations et les dépenses de l'an dernier devraient servir de règle au comité cette année. Les estimations sont préparées au ministère d'après les connaissances et selon les conseils des fonctionnaires du ministère. Nous n'avons pas cru nécessaire de demander autant que l'an dernier. Nous demandons cette année \$396,980 au lieu de \$423,100 qui ont été demandés l'an dernier. Mon honorable ami dit que, comme les dépenses n'ont été que de \$254,000 l'an dernier nous devrions réduire davantage ce montant cette année. Je ne crois pas qu'il soit compétent—et je sais, comme ministre, avec le temps dont je dispose, que je ne suis pas compétent—à dire au comité que cela s'impose. Je prends l'avis des fonctionnaires de mon département et ce montant me semble raisonnable pour les dépenses dans la province de Québec. Les honorables députés savent tous très bien que, durant la période de guerre, et sagement du reste, les travaux publics n'ont pas été entretenus comme ils le sont en temps normal et il est aujourd'hui nécessaire au département des Travaux publics de faire des réparations plus importantes qu'il ne le faudrait si les réparations ordinaires avaient eu lieu tous les ans.

L'hon. M. STEVENS: Le ministre nous expose une politique comprenant des déboursés importants et augmentés. Il dit que nous avons économisé pendant la guerre et que le moment est venu de dépenser. Par ses déclarations fréquentes et partout annoncées, le Gouvernement nous avait portés à croire qu'il voulait réaliser des économies.

L'hon. J. H. KING: Je crois que mon honorable ami m'a mal compris. J'ai dit, tout simplement, que par le fait qu'on a laissé les travaux publics sans entretien durant la période de guerre il est aujourd'hui absolument nécessaire de dépenser davantage si nous voulons conserver ce que nous avons. Agir autrement serait une économie de bouts de chandelles.